



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DE LA PORTE AU FLOCH – Modification(s) de société

Référence : L023807

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 15 mars 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société



EARL DE LA PORTE AU FLOCH Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Au capital de 87 600 €uros Siège Social : «La Porte au Floch» 22800 LE VIEUX BOURG RCS SAINT-BRIEUC 422 555 813 TRANSFORMATION d'EARL en GFA L'Acte Unanime en date du 31/01/2024 a décidé des modifications statutaires suivantes à effet du 31/01/2024 : Transformation de l'EARL en GFA motivant la publication des mentions suivantes : Dénomination : Groupement Foncier Agricole DE LA PORTE AU FLOCH Forme : Société Civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les articles L 322-1 à L 322-24 du Code rural et de la pêche maritime Objet : la propriété et l'administration de tous immeubles à usage agricole et toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, à caractère civil. Agrément des cessionnaires à la majorité des $\frac{3}{4}$ du capital social en Assemblée Générale Extraordinaire. Le Gérant,

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
